

À Paris, 14 octobre 2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Afac-Agroforesteries, le 6 novembre 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Pour donner suite à la réunion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 juin 2024, j'ai l'honneur de vous convier de nouveau à notre Assemblée Générale extraordinaire, **en présentiel uniquement**.

Le 6 novembre 2024 à 14h00

A la Bergerie de Villarceaux, 95710 Chaussy

Pour voter les modifications proposées des statuts de l'Afac-Agroforesteries.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale sont [consultables ici](#).

Lors de la précédente invitation, le quart des membres en exercice n'était pas physiquement présent. Conformément à l'article 18 de nos statuts, il s'agit donc d'une nouvelle convocation sur le même ordre du jour sans nécessité de réunir un quorum particulier de membres présents.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner votre procuration suivant le modèle [accessible ici](#).

En vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Le Président de l'Afac- Agroforesteries,
Philippe HIROU

